

Quand nos voix comptent, le travail change !

Cfdt:

- NE JAMAIS RESTER SEUL·E
- UNE EXPERTISE À VOTRE SERVICE
- UN RÉSEAU D'ÉLU·ES ET DE MILITANT·ES DANS TOUTE LA FRANCE

VOTEZ CFDT



CCP ATPSS



La CFDT veut :

La **CFDT** c'est :

des élu·es pour vous accompagner avant, pendant et après la CCP. Nos élu·es possèdent une expertise bâtie sur une longue expérience collective et les moyens juridiques de la CFDT.

DÉFENDRE VOTRE EMPLOI

Licenciement, non renouvellement, reclassement impossible : les élu·es CFDT examinent votre situation et font respecter vos droits.

VOUS PROTÉGER

Une accusation ou une procédure disciplinaire peut avoir de lourdes conséquences. Les élu·es CFDT veillent au respect de vos droits, vérifient votre dossier et organisent avec vous votre défense.

FAIRE RESPECTER VOS DROITS AU QUOTIDIEN

Contrat, rémunération, affectation, évaluation, formation, CPF, télétravail... Une décision de l'administration peut être contestée. Les élu·es CFDT vous accompagnent pour obtenir son réexamen.

Cfdt:

1er syndicat de France

